

Licence Professionnelle
Code RNCP: 40108

janvier 2025

Métiers de la Gestion et de la Comptabilité - parcours : Contrôle de Gestion

Site de TAVERNY

Type de contrat

Contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation

Durée de la formation

12 mois 525 heures **ECTS*** : 60

*Système européen de transfert et d'accumulation de crédits

Formation délivrée par

le c**nam** Ile-de-France

Objectifs

Elle permet d'entrer dans une filière professionnalisante visant à vous préparer à des postes opérationnels en contrôle de gestion et comptabilité.

Les titulaires de cette licence peuvent prétendre à un poste opérationnel dans les directions du contrôle de gestion, dans les directions administratives et financières, dans les directions d'aide au pilotage ou encore dans des cabinets de conseil en stratégie/organisation/SSII...

Accès au diplôme

Être titulaire d'un diplôme de niveau Bac+2 :

- BTS en comptabilité gestion
- BUT2 GEA (option Finance comptabilité)
- RNCPIII en comptabilité

Admission: sur dossier et entretien

Dépôt de candidature : à partir de janvier sur le site www.cfa-eve.fr

Rythme d'alternance

2 jours en formation / 3 jours en entreprise

Rentrée : septembre

Modalités pédagogiques : Méthodes mobilisées : L'acquisition des compétences et des connaissances se fait au travers de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux pratiques, de travaux de groupe et de mises en situation professionnelle.

Contacts

Responsable pédagogique : Sonny SERVAIS – sonny.servais@cnam-iledefrance.fr -Tél. : 06 58 20 76 02

Contact administratif : Sophie POLIGNY - cergy.alternance@cnam-iledefrance.fr Tél. : 01 34 43 49 91

Contact CFA EVE : Chargé(e) des relations entreprises : TRINQUARD Delphine - d.trinquard@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 54 09 /

Référent(e) handicap: DARRAC Elodie - e.darrac@cfa-eve.fr - Tél: 01 60 79 54 00 / En savoir +

CNAM / Lycée J. PREVERT

23 Rue du Chemin Vert de Boiss

23 Rue du Chemin Vert de Boissy 95150 TAVERNY



Programme de la formation

CFA041 - Gestion comptable et financière de l'entreprise 9 ECTS

CFA115 - Comptabilité financière des sociétés 8 ECTS

CCG101/CCG102 - Comptabilité et contrôle de gestion : Initiation I et II 4 ECTS/4ECTS

CCG103/CCG104 - Comptabilité et contrôle de gestion : Perfectionnement I et II 4 ECTS/4 ECTS

ANG320 - Anglais professionnel 6 ECTS

TED001 - Enjeux des transitions écologiques : comprendre et agir 3 ECTS

Projet tutoré/Expérience professionnelle 18 ECTS

Blocs de compétences

Utiliser les outils numériques de référence

- Liste de compétences Modalités d'évaluation
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe

Exploiter des données à des fins d'analyse

- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique

S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- · Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère

Se positionner vis à vis d'un champ professionnel

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs

Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Analyser les processus de l'organisation dans son environnement

- Utiliser un système d'information intégrant l'ensemble des aspects comptables et financiers
- Collecter les données et contrôler leur cohérence en utilisant un Progiciel de Gestion Intégrée (PGI / ERP)
- Réaliser des études économiques et financières en faisant une étude de coût
- Évaluer l'opportunité et la pertinence, dans des cas simples, d'un système de régulation par les prix de cession interne
- Assurer la retransmission commentée des informations auprès de la direction générale

Concevoir des outils de contrôle de gestion

- Participer à la mise en place d'un système d'information de gestion
- Produire et adapter un système de calcul des coûts aux évolutions du contexte et aux objectifs de l'organisation
- Identifier les écarts significatifs entre les réalisations et les prévisions
- Analyser les écarts sous forme de statistiques, de tableaux de bord commentés, de rapports d'activité
- Élaborer et adapter les outils d'analyse, les indicateurs et procédures du contrôle de gestion à l'aide de l'outil informatique
- Utiliser un découpage en centres de responsabilités à des fins budgétaires
- Former les utilisateurs aux outils conçus par le contrôle de gestion et informer les opérationnels sur toute question de nature financière et de gestion

Mettre en œuvre des leviers d'amélioration continue des performances de l'organisation

- Contrôler le respect des procédures par les unités opérationnelles qu'ils suivent
- Calculer, justifier et hiérarchiser des indicateurs de performance
- Élaborer les outils nécessaires au suivi des résultats (tableaux de bord, indicateurs)
- Apprécier et piloter la qualité de l'activité de l'entreprise, dans ses différentes dimensions de durabilité, à travers les indicateurs de tableaux de bord
- Exploiter des indicateurs de gestion au sein d'un centre de responsabilité
- Élaborer un projet de plan avec les opérationnels en intégrant les moyens à mettre en œuvre et les cibles chiffrées
- Établir les prévisions d'activité en termes d'objectifs, de budgets, d'organisation et de moyens
- Accompagner les parties prenantes dans la conduite du changement en intégrant les aspects Responsabilité Sociale, Sociétale et Environnementale (RSE)

Public concerné

Pour le contrat d'apprentissage

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

La formation est gratuite pour l'alternant.

Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

- Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage : les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations...
- Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé : l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics...

Pour le contrat de professionnalisation

- Avoir moins de 26 ans à la date de début du contrat,
- ou être demandeur d'emploi âgé de 26 ans et plus,
- ou être bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés,
- ou avoir bénéficié d'un contrat unique d'insertion,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour ET de travail.

La formation est gratuite pour l'alternant.

Qui peut accueillir un jeune en contrat de professionnalisation ?

- Tout employeur du secteur marchand assujetti au financement de la formation professionnelle.
- Les entreprises de travail temporaire peuvent également embaucher des salariés en contrat de professionnalisation à durée déterminée.

Attention : l'Etat, les collectivités territoriales et leurs établissements publics administratifs ne peuvent pas conclure de contrat de professionnalisation.

Marche à suivre

- 1. Candidater via le site du CFA www.cfa-eve.fr ou directement auprès des écoles / universités partenaires concernées.
- 2. Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
- 3. L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.



4/4